

# TOURNOI REGIONAL AUNEUIL +3P N° 19600134

Salle Place DE LA FOLIE 60390 AUNEUIL

**Vendredi 8 Mai 2009**

Notre Tournoi comporte 9 Tableaux:

A	B	C	D	E	F	G	H	I
Open	Ncà 30	Ncà 45	Ncà 55	NCà70	NCà80	Jeunes	Féminines	Doubles
14h30	13h00	11h30	09h30	10h30	08h30	12h30	14h00	Après Open

**ART 1:** Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés évoluant dans la région du club organisateur (Ligue Picardie)

Le club organisateur se réserve le droit d'inviter exceptionnellement des joueurs de départements limitrophes.

Le tournoi se déroule selon les règles de la FFTT.

Les titulaires d'une licence promotionnelle et les non licenciés ne sont pas admis à participer à ce tournoi.

**ART 2:** Les parties du tableau se joueront au meilleur des 5 manches y compris les doubles.

Tous les tableaux se disputeront au premier tour en poules de 3 ou 4 (2 qualifiés) la compétition se poursuivra ensuite par élimination directe. (Pour les doubles, élimination directe); )

**ART 3:** Les participants au tournoi devront pointer leur présence à la table d'arbitrage munis de leur licence 30 minutes avant l'heure du début de chaque série.

**ART 4:** le joueur perdant est tenu d'apporter le résultat ainsi que la balle de match à la table d'arbitrage et doit obligatoirement arbitrer la rencontre suivante qui lui sera indiqué par le juge arbitre. En cas de refus le joueur sera éliminé du tournoi.

**ART 5:** Le comité d'organisation pourra également, avec l'accord du juge arbitre, apporter au présent règlement toutes les modifications jugées indispensables au bon déroulement du tournoi.

**ART 6:** Les réclamations ne seront recevables que par le juge arbitre qui après examen immédiat rendra la décision qui sera sans appel au vu des règlements de la FFTT.

**ART 7:** Le comité d'organisation du tournoi décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels, matériels toutes défaillance physique ainsi que pour les vols, pertes, etc..., dont pourrai être victimes joueurs et joueuses ou même spectateurs.

**ART 8:** Dans tous les cas de détérioration les frais de réparations seront supportés par l'auteur. les participants à ce tournoi devront faire preuve de civisme dans la salle en matière de discipline et de propreté, une tenue et un esprit sportif sont de rigueur sous peine d'exclusion du tournoi.

**ART 9:** Pour les tableaux A B C D E F (Non ouvert aux benjamins et plus jeunes), les droits d'inscriptions sont de 6,00€. Pour les tableaux jeunes G (jusqu'à junior), et féminines H, les droits d'inscriptions sont de 4,50€. Les joueurs et joueuses ont la possibilité de s'inscrire dans 2 tableaux de leur choix, plus la série double I. Les féminines sont admises dans les tableaux au classement équivalent à la FFTT. Les joueurs et joueuses des tableaux jeunes (G) et/ou féminines (H) peuvent s'inscrire dans 3 tableaux de simples + le double (I). **Les benjamins et plus jeunes ne peuvent s'inscrire que dans le tableau (G).**

**ART 10:** Les bordereaux d'engagements accompagnés des droits correspondants chèques bancaires ou postaux à l'ordre de : **Association : 3 P Plus Auneuil** devront parvenir au plus tard le Samedi 2 Mai 2009 à 19h au près de M. Hersent Claude : 43 rue du Stade 60390 Auneuil Tel: 03 44 84 40 32

**ART 11:** Le tirage au sort public aura lieu à la salle place De La Folie à Auneuil le Mercredi 6 Mai 2009 à 19h

**ART 12:** Les récompenses (Lots, Coupes, Médailles) pour un montant approximatif de 1000€ seront distribuées à la fin du tournoi.

**ART 14:** Le nombre de points pris en compte pour les inscriptions sera celui du début de la seconde phase (Janvier 2009)

**ART 15:** Pas d'interruption entre 12h et 14h (un buffet et sandwiches) assuré sur place toute la journée.

**ART 16:** Le juge arbitre de ce tournoi est Dany Bourne

Le président: M.HERSENT Claude